



CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/2025

Article L. 2121-25 du CGCT : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil Municipal est affichée à la mairie (...) ».

N° d'ordre	Objet	
1	-Démission d'un adjoint : suppression du poste de 3eme Adjoint	ADOpte
2	-Convention SACPA	ADOpte
3	-Refonte des statuts du Syndicat des Eaux du Plateau du THELLE	ADOpte
4	-Convention de mise à disposition de locaux pour la Halte-Garderie Itinérante	ADOpte
5	-Subventions	ADOpte
6	-Avenant au contrat d'entretien du parc informatique	ADOpte
7	-ADTO-SAO Rapport de la CRC	ADOpte
8	-Convention d'objectifs et de financement CAF	ADOpte
9	-SE 60 éclairage public	ADOpte
10	-Vente de terrain	ADOpte

NEUILLY EN THELLE

AFFICHAGE LE

07 JUIL. 2025



Bernard ONCLERCQ
Maire